

## COMMUNE DE MUS

### CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 AOUT 2016

Date de la convocation : dix-neuf aout 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le vendredi vingt-six aout deux mille seize, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Madame Vivette LOPEZ, le Maire.

Présents : Mme Valérie COSTE, 2<sup>ème</sup> Adjointe.

Messieurs et Mesdames Stéphanie ALCON, Frédéric AUSSEL, Philippe CARRANO, Emilie GACHON, Marie GAUTIER, Armelle GROSJEAN, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Mathieu BECHARD, Patrick BENEZECH, Jean-Louis BLANC, Gérard DUPLAN, Olivier NISSARD, Marlène ROSE, Camino SASTRE MAGRO.

Monsieur Gérard DUPLAN donne procuration à Madame Vivette LOPEZ.

Madame Marlène ROSE donne procuration à Madame Valérie COSTE.

Monsieur Jean-Louis BLANC donne procuration à Madame Stéphanie ALCON.

Monsieur Patrick BENEZECH donne procuration à Madame Armelle GROSJEAN.

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes. Madame Sylvie ROLDAN, Secrétaire de Mairie, est désignée secrétaire de séance.

Lecture du dernier compte rendu faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016**

Madame le Maire explique qu'en fonction des dernières informations budgétaires en faveur de la commune pour un montant global de 16 010 €

Elle précise que ce supplément budgétaire vient alimenter la section d'investissement pour 14 644 € et la section de fonctionnement pour 1 366 € et qu'il convient d'établir un budget supplémentaire afin de présenter des finances équilibrées tant en recettes qu'en dépenses des sections d'investissement et de fonctionnement.

<b>Section Fonctionnement recettes</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 366
<b>Section Fonctionnement dépenses</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
73925	Fonds de péréquation	1 366
<b>Section Investissement recettes</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
10222	FCTVA	3 091
1342	Amendes de police	5451
1323	Subvention département	6 102
<b>Section Investissement dépenses</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>
2031	Frais d'étude	2 600
2051	Concessions, brevets, licences ...	288
2151	Réseaux de voirie	11 030
21534	Réseaux d'électrification	726

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le budgétaire supplémentaire proposé par Madame le Maire, dont la présentation générale est ci-dessous.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	171 600,00	0,00	0,00	0,00	171 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	307 248,00	0,00	0,00	0,00	307 248,00
014	Atténuations de produits	10 955,00	0,00	1 366,00	1 366,00	12 321,00
65	Autres charges de gestion courante	114 100,00	0,00	0,00	0,00	114 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>603 903,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>605 269,00</b>
66	Charges financières	52 688,10	0,00	0,00	0,00	52 688,10
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 356,90		0,00	0,00	3 356,90
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>660 048,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>661 414,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	62 780,00		0,00	0,00	62 780,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 500,00		0,00	0,00	18 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>81 280,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 280,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>741 328,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>742 694,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>742 694,00</b>
--	-------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
73	Impôts et taxes	470 767,00	0,00	1 366,00	1 366,00	472 133,00
74	Dotations et participations	129 350,00	0,00	0,00	0,00	129 350,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>627 617,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>628 983,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>627 617,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>628 983,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>627 617,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>1 366,00</b>	<b>628 983,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>113 711,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>742 694,00</b>
--	-------------------

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>81 280,00</b>
---	------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	2 888,00	2 888,00	10 888,00
204	Subventions d'équipement versées	20 100,00	0,00	0,00	0,00	20 100,00
21	Immobilisations corporelles	132 477,38	0,00	11 756,00	11 756,00	144 233,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>160 577,38</b>	<b>0,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>175 221,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	74 662,62	0,00	0,00	0,00	74 662,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>74 662,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 662,62</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers(8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>235 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>249 884,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>235 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>249 884,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>249 884,00</b>
---	-------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 000,00	0,00	11 553,00	11 553,00	31 553,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 553,00</b>	<b>11 553,00</b>	<b>31 553,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	38 000,00	0,00	3 091,00	3 091,00	41 091,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	24 400,00	0,00	0,00	0,00	24 400,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>62 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 091,00</b>	<b>3 091,00</b>	<b>65 491,00</b>

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>82 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>97 044,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	62 780,00		0,00	0,00	62 780,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 500,00		0,00	0,00	18 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>81 280,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 280,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>163 680,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>14 644,00</b>	<b>178 324,00</b>

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	71 560,00

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	249 884,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	81 280,00
---	-----------

## MODIFICATION BP 2016

Madame le Maire explique qu'afin de payer les charges relatives à l'article 73925, Fonds de péréquation en dépenses de fonctionnement et à l'article 2151, Réseaux de voirie en dépenses d'investissement, il convient de procéder à la modification budgétaire et demande au Conseil municipal de délibérer ainsi :

Section Fonctionnement dépenses	Intitulé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 2955
73925	Fonds de péréquation	+ 2955
Section Investissement dépenses	Intitulé	Montant
204172	Subventions d'équipement versées	- 2500
2151	Réseaux de voirie	+ 2500

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la modification du budget 2016 proposée par Madame le Maire, telle que présentée ci-dessus.

## TAXE DE SEJOUR

Madame le Maire expose les dispositions des articles L. 2333-26 et suivants du Code général des collectivités territoriales disposant des modalités d'instauration par le conseil municipal de la taxe de séjour.

Vu les articles L. 2333-26 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finances pour 2015, et notamment son article 67, qui a procédé à une réforme d'ampleur de la taxe de séjour:

Vu le décret n° 2015-970 du 31 juillet 2015 relatif à la taxe de séjour et à la taxe de séjour forfaitaire,

Vu les articles R. 5211-21, R. 2333-43 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 6 mai 2014, par laquelle la commune a approuvé le retour de la compétence Tourisme dans le champ des compétences communales à la suite de la demande de modification de ses statuts faite par la communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle (délibération n° 32-2013 du 30 mai 2013).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'instituer la taxe de séjour sur son territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Décide d'assujettir les natures d'hébergements suivantes à la taxe de séjour « au réel » :

- Les meublés de tourisme
- Les chambres d'hôtes

Décide de percevoir la taxe de séjour du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 inclus.

Fixe les tarifs par nuitée de séjour et par personne à :

Catégorie d'hébergement	Commune de Mus	Conseil départemental du Gard	Total taxe
Hôtel de tourisme/ meublé 5*	2.50	0.25	2.75
Hôtel de tourisme / meublé 4*	2.00	0.20	2.20
Hôtel de tourisme / meublé 3*	1.50	0.15	1.65
Hôtel de tourisme / meublé 2*	0.90	0.09	0.99
Hôtel de tourisme / meublé 1* / chambre d'hôtes	0.80	0.08	0.88
Hôtel de tourisme / meublé sans étoile	0.80	0.08	0.88

## **SIVOM – APPROBATION DU BILAN ANNUEL 2015**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure, le bilan n'ayant pas été reçu en mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame le Maire informe le conseil municipal que la DDTM a donné un avis favorable au planning des travaux relatifs à la mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accessibilité.
- Madame le Maire informe le conseil municipal que dans l'affaire qui oppose la mairie avec FREE, la mairie est condamnée à payer à FREE 1200 € de dédommagements et non plus 5000 €
- Madame le Maire fait part au conseil municipal des premiers résultats du recensement 2015. La commune dénombre 616 logements.
- Madame le Maire fait part au conseil municipal de la demande du boulanger de pouvoir vendre des bouteilles de gaz domestique. Avis favorable du conseil.
- Madame le Maire informe le conseil municipal que la bibliothèque organise une exposition sur la vigne et le vin du 1<sup>er</sup> au 18 septembre 2016.
- Madame le Maire rappelle que la rentrée scolaire, le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Madame le Maire informe qu'une réunion des associations aura lieu le 5 septembre à 18h30 en mairie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.